

CAI EA 5
C18F
7 JUN 78
DOCS
c3

hebdo

Canada



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 23
(Hebdomadaire)

le 7 juin 1978

La stratégie de l'asphyxie, solution possible à la course aux armements . . . 1

Contribution canadienne à la lutte internationale contre les drogues 3

Sous-location au Canada d'une partie de la base d'Argentinia 3

L'Ordre du mérite civil de Corée à une canadienne 3

Agriculteurs canadiens en Tanzanie . . . 3

Fréquentation des établissements d'enseignement, recensement de 1976 4

Campagne d'information sur les handicapés 5

Une association pleine de vitalité: le Club canadien-français de Victoria . . . 5

Les Sky Hawks donneront à nouveau des spectacles en 1978 6

Remise des grands prix des magazines canadiens 6

Pollution par le bruit 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

La stratégie de l'asphyxie, solution possible à la course aux armements

Dans un discours prononcé, à New York, le 26 mai, à la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, qui a été chaudement applaudi, a dit que le meilleur moyen d'arrêter la dynamique de la course aux armements "serait de couper tout ce qui l'alimente".

M. Trudeau, qui parlait pour la première fois devant l'Assemblée générale des N.U., a fait remarquer "qu'en Europe, le Canada a déjà retiré à ses forces armées toute vocation nucléaire, et, en Amérique du Nord, nous sommes en train de remplacer par des avions équipés d'armes conventionnelles les appareils porteurs d'engins nucléaires qui sont actuellement assignés à nos troupes". Le Canada a été ainsi, a-t-il déclaré, "le premier pays au monde à renoncer à la fabrication d'armes nucléaires alors que nous en avions la capacité, et nous sommes maintenant le premier pays doté d'armes nucléaires à se départir lui-même de ce type d'armement.

"Depuis plus d'une décennie, a continué le premier ministre, nous ne permettons à aucun pays d'utiliser l'uranium canadien à des fins militaires. Nous réglémentons rigoureusement le peu de matériel militaire que nous exportons et nous n'en acheminons jamais vers les zones de tension ou de conflit armé. Par contre, le Canada est une source importante de matières premières, d'outillage et de techniques destinés à l'usage pacifique de l'atome."

Arrêter la course aux armements

Le premier ministre a précisé quatre mesures qui, ensemble, pourraient constituer une solution plus cohérente et plus efficace à la course aux armements nucléaires; il s'agit de:

— "l'interdiction totale des essais, afin d'entraver le perfectionnement des armes nucléaires. On négocie présentement une interdiction de ce genre. Le Canada lui accorde depuis longtemps la plus haute

priorité et je suis heureux de constater que les efforts des représentants du Canada et d'autres pays à cet égard ont de bonnes chances d'aboutir en 1978. Certes, l'ordinateur peut, dans une certaine mesure, simuler des essais, mais je ne doute pas qu'une complète interdiction des essais imposera une limite qualitative appréciable à la production de nouvelles armes nucléaires;

— "un accord sur l'arrêt des vols d'essai de tous les nouveaux secteurs stratégiques, qui viendrait s'ajouter à l'interdiction de l'essai des ogives. J'ai l'assurance que, dans l'état actuel des choses, cette surveillance indispensable peut s'effectuer par des moyens techniques à l'échelle de chaque pays;

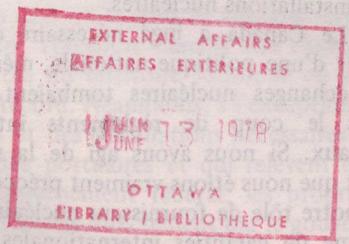
— "un accord interdisant toute production de matières fissibles à des fins d'armement, ce qui aurait pour effet de limiter la quantité de matières premières qui peuvent servir à la fabrication d'armes nucléaires. Il faudrait qu'un tel accord repose sur un régime efficace de garanties intégrales. Cela aurait l'avantage marqué de rendre la comparaison entre les pays dotés d'armes nucléaires et les autres beaucoup plus facile qu'elle ne l'a été jusqu'ici, en raison des exemptions du Traité sur la non-prolifération;

— "un accord limitant puis réduisant progressivement les budgets militaires affectés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Pour cela, il faudra apprendre à faire montre de franchise dans la présentation, la comparaison et la vérification de ces dépenses".

Le premier ministre a continué en disant: "On peut penser que la crédibilité d'un tel accord se trouverait renforcée si, au moins durant une période de transition, on versait les sommes épargnées dans un fonds international qui consentirait des prêts spéciaux aux organismes de développement internationaux.

"Une telle idée cadrerait bien avec la façon habituelle de concevoir l'affectation, au moins partielle, des sommes

Le 7 juin 1887, Wilfrid Laurier était élu chef du Parti libéral. A la suite des élections de 1896 qui ramenèrent les libéraux au pouvoir, Wilfrid Laurier devint le premier Canadien français à accéder au poste de premier ministre du Canada (1896-1911). La reine Victoria lui donna le titre de Sir.



dépensées à cause du désarmement. Je ne crois pas cependant qu'il serait très sage de pénaliser ainsi les pays qui, conscients de leurs obligations, réduisent leurs dépenses en armements.

"Je suis beaucoup plus attiré par la ligne de pensée mise de l'avant plus tôt cette année par le président de la France. S'il doit y avoir des pénalités, je crois qu'elles devraient frapper les pays qui, par leurs dépenses militaires excessives et d'autres gestes du genre, entretiennent l'insécurité des autres. J'espère que l'on pourra approfondir ces idées avant que ne prenne fin cette session.

Avantages de la stratégie de l'asphyxie

"Il me semble que la stratégie de l'asphyxie comporte par ailleurs un certain nombre d'avantages. Elle va bien au-delà de la simple déclaration d'intentions, puisqu'elle se propose d'agir effectivement, bien que graduellement, sur la mise au point de nouvelles armes stratégiques. Et cela de trois façons: en gelant le stock de matières fissiles disponibles; en empêchant que ne soient soumises à l'expérience les techniques inventées en laboratoire; en réduisant, enfin, les sommes affectées aux dépenses militaires. Cette stratégie est aussi réaliste parce qu'elle tient pour acquis, qu'au moins pour les prochaines années, le désarmement nucléaire complet est probablement irréalisable. Elle permet au surplus d'éviter certains problèmes que rencontrent actuellement les négociateurs, dans la mesure où elle n'entraîne pas des calculs complexes d'équilibre et laisse aux pays dotés d'armes nucléaires une certaine souplesse dans l'ajustement de leur puissance, grâce à l'usage des techniques existantes. Enfin, elle peut diminuer les risques de conflit qui accompagnent fatalement l'essor technique issu de la concurrence stratégique.

"L'intention dernière d'une stratégie de l'asphyxie est d'arrêter la course aux armements dès l'étape du laboratoire. Mais toute offre visant à stopper cette course à un stade ultérieur constitue un progrès réel vers le désarmement. En ce sens, le président des États-Unis a fait montre de clairvoyance, au cours des dernières semaines, en remettant à plus tard toute décision sur la fabrication d'un nouveau type d'arme tactique nucléaire. Nous devons tous espérer que la réponse de l'Union soviétique à ce geste permettra de retarder indéfiniment la décision à cet égard.

Délégation du Canada

Dirigée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, la délégation du Canada à la Session spéciale de l'Assemblée générale consacrée au désarmement comprenait les membres suivants:

Représentants — M. William Barton, ambassadeur et représentant permanent du Canada près les Nations Unies à New York; M. R. Harry Jay, ambassadeur et représentant permanent du Canada près les Nations Unies à Genève; M. Kenneth B. Williamson, ministre des Affaires extérieures.

Observateurs parlementaires — M. Marcel Prud'homme, député, président du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, ainsi que les députés: M. Gus MacFarlane, M. Douglas Roche, M. David MacDonald, M. Andrew Brewin.

Experts-conseils — M. Norman Alcock, président de l'Institut canadien de recherches pour la paix, Oakville; Dr. W. Harriet Critchley, Institut des relations internationales, Université de la Colombie-Britannique; M. William Epstein, ancien directeur de la Division du désarmement du Secrétariat des Nations Unies; M. Albert Legault, professeur de sciences politiques à l'Université Laval et directeur général du Centre québécois de relations internationales; M. Murray Thomson, Conseil canadien pour la coopération internationale (Ottawa) et secrétaire à l'éducation pour le "Projet Ploughshares".

La délégation était assistée d'un certain nombre de conseillers des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale ainsi que des missions permanentes du Canada près les Nations Unies à New York et à Genève.

La non-prolifération

"Voilà pour la dimension verticale de la question nucléaire. Permettez-moi maintenant de traiter de la dissémination horizontale des techniques nucléaires.

"Certains envisagent la prolifération des armes nucléaires avec résignation. Ils soutiennent qu'elle est inévitable et ne voient donc aucune utilité à imposer des contraintes indues aux échanges interna-

tionaux, dans le domaine de l'énergie nucléaire, comme façon d'enrayer le processus.

"Je ne partage pas cette façon de voir. Je remarque avec satisfaction que la liste des pays qu'on dit prêts à se doter d'armes nucléaires n'est pas très différente de ce qu'elle était il y a une dizaine d'années. Je crois qu'une plus grande dissémination des armes nucléaires réduirait sérieusement la sécurité mondiale et qu'il incombe donc aux gouvernements de définir leurs politiques en postulant que cette prolifération peut être contenue.

"Le Canada a peut-être fait davantage que la plupart des autres pays pour encourager la mise en place d'un système efficace de non-prolifération. Cela tient, en partie, à des données de notre histoire. Mais, surtout, cela rejoint l'opinion publique canadienne qui ne croit pas que nous servirions la cause d'un ordre mondial rationnel si nous néglignons d'assujettir nos exportations nucléaires aux garanties les plus sûres.

Politique canadienne de garanties

"Je n'estime pas devoir justifier la politique de garanties qu'impose le Canada, bien que d'aucuns la juge trop sévère. Le Canada ne demande à autrui que ce qu'il s'est lui-même imposé de plein gré en adhérant au Traité sur la non-prolifération. Nous avons refusé de subordonner nos exigences de garanties à nos intérêts commerciaux et nous n'avons pas hésité à perdre des marchés lorsqu'on n'acceptait pas nos conditions. Par ailleurs, nous avons partagé librement notre technique avec les pays en voie de développement et nous avons exigé les mêmes garanties de tous, sans traitement différentiel et sans tenter d'établir une distinction entre les intentions et les possibilités d'utilisation des installations nucléaires.

"Le Canada a jugé nécessaire de se doter d'une politique nationale, même si les échanges nucléaires tombaient déjà sous le coup de règlements internationaux. Si nous avons agi de la sorte, c'est que nous étions vraiment préoccupés de notre rôle de fournisseur nucléaire. Le régime de garanties internationales dans sa forme d'alors nous semblait peu adapté aux problèmes engendrés par les progrès de la technique nucléaire. Notre objectif était donc de provoquer un nouveau consensus international, plus efficace, sur cette question.

(suite à la page 8)

Contribution canadienne à la lutte internationale contre les drogues

Le Canada a remis une somme de \$200 000 au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

Ce fonds volontaire a été établi en 1971 pour financer les actions internationales prises contre l'abus des drogues. Soixante-treize pays y ont participé, et les contributions antérieures du Canada totalisent \$1,2 million.

Les activités ainsi financées visent à contrôler l'approvisionnement en drogues illégales et à réduire la demande pour ces drogues, par des moyens tels que l'éducation et le traitement. Le fonds a servi, entre autres: à améliorer la coordination des activités internationales; à diffuser plus rapidement les connaissances et la technologie inhérentes au contrôle des approvisionnements et à la réduction de la demande; à contrôler de façon significative le trafic et à offrir des possibilités de traitement pour les toxicomanes dans les pays en voie de développement.

Sous-location au Canada d'une partie de la base d'Argentia

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores, ont annoncé le 20 avril que le Canada et les États-Unis étaient arrivés à un accord concernant la sous-location au Canada d'une partie de la base navale américaine d'Argentia (Terre-Neuve) aux fins de son exploitation industrielle et commerciale. Le gouvernement fédéral transférera l'administration et le contrôle de la majeure partie de la zone au gouvernement de Terre-Neuve.

En tant qu'organisme administratif canadien, Transport Canada sera chargé du contrôle du territoire sous-loué en vertu de l'Accord. Néanmoins, à l'exception des terres et des installations nécessaires aux activités portuaires et qui relèvent donc du gouvernement fédéral, les propriétés seront gérées directement par le gouvernement de Terre-Neuve.

M. Jamieson a signalé que la conclusion de cet accord avec le gouvernement des États-Unis permettra à la province de Terre-Neuve d'exploiter le potentiel industriel et commercial des propriétés en question. De nombreuses consultations entre les gouvernements fé-

déral et provincial ont précédé l'Accord. Le ministère de l'Expansion économique régionale discute actuellement avec le gouvernement de Terre-Neuve de diverses mesures communes afin d'utiliser la propriété et les installations portuaires de manière à créer de nouveaux emplois dans la région au cours des quelques prochaines années.

L'Ordre du mérite civil de Corée à une canadienne

Lors de sa 26e et dernière visite en Corée, la fondatrice et directrice de l'Unitarian Service Committee du Canada (USC), le Dr Lotta Hitschmanova, a reçu la plus haute distinction de ce pays, l'Ordre du mérite civil. La médaille Camellia lui a été présentée par le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Shin Hyon-Hwack, de la part du président, M. Park Chung-Hee.



Dr Lotta Hitschmanova

Au cours de son séjour de quatre mois en Corée, Mme Hitschmanova a visité les diverses réalisations de l'USC. "Depuis 1952, dit-elle, notre organisme assiste la Corée, particulièrement dans les secteurs du bien-être de l'enfance, de l'aide aux handicapés, ou dans d'autres services sociaux. Les résultats sont si bons que cette aide n'est plus requise. L'USC se retirera donc définitivement de Corée le 31 décembre 1978."

Le Dr Hitschmanova est la première travailleuse sociale invitée, en 1952, par

les Nations Unies à porter secours à la Corée déchirée par la guerre. En 26 ans, la contribution de l'USC s'est montée à \$13 280 014, qui ont été donnés sous forme de dons monétaires, de vêtements, de nourriture, etc.

Agriculteurs canadiens en Tanzanie

Trois agriculteurs ayant de l'expérience dans la culture du blé en terres arides, et trois mécaniciens spécialisés dans les moteurs Diesel, iront aider le personnel de trois grandes fermes céréalières de Tanzanie.

Situées sur les hautes terres de ce pays, ces fermes ont été créées par le gouvernement tanzanien, en 1971, avec le concours de l'Agence canadienne de développement international.

Actuellement, le personnel d'Agriculture Canada supervise le fonctionnement des trois fermes, mais l'objectif est d'en céder progressivement la gestion à des Tanzaniens. Chaque chercheur et chaque technicien canadien participant au projet a la responsabilité de former son remplaçant.

Selon M. J.S. Clark, de l'Institut de recherches sur les sols d'Agriculture Canada, le but du projet est d'enseigner aux Tanzaniens les meilleures méthodes de culture du blé dans ces régions et de contribuer à rendre le pays autosuffisant en blé d'ici cinq ou dix ans.

Le gouvernement tanzanien souhaitait profiter de l'expérience canadienne, car les hautes terres de Tanzanie ont des conditions pédologiques et une pluviométrie comparables à celles des prairies canadiennes (550 mm par année en moyenne).

De plus, la Tanzanie était intéressée aux méthodes de production fortement mécanisée en usage au Canada, son objectif étant que chaque ferme en vienne à produire un excédent commercialisable. Or la mécanisation est d'autant plus importante en Tanzanie qu'il faut y enseigner pendant les très courtes périodes où il est possible d'obtenir des rendements élevés. Les Tanzaniens entendent affecter de 60 000 à 80 000 ha à la culture du blé.

Les chercheurs canadiens ont réussi à mettre au point des variétés et des pratiques culturales adaptées à la région, grâce auxquelles les rendements moyens à l'hectare sont passés en deux ans de 400 kg à 2000 kg.

Fréquentation des établissements d'enseignement, recensement de 1976

Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à temps plein, selon le plus haut grade, certificat et diplôme, Canada et provinces

Recensement de 1976	Aucun grade, certificat ou diplôme	Certificat d'études secondaires	Certificat ou diplôme non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire	Baccalauréat (s)	Grade en médecine art dentaire, médecine vétérinaire			Total
						maîtrise (s)	Doctorat acquis		
nombre									
Terre-Neuve	242,160	46,960	32,185	5,335	9,065	725	1,725	485	338,640
Île-du-Prince-Édouard	53,945	8,745	8,965	1,125	2,855	235	510	145	76,520
Nouvelle-Écosse	372,055	70,240	67,240	7,390	22,580	1,770	4,825	1,495	547,595
Nouveau-Brunswick	305,920	60,845	48,760	4,965	15,625	1,005	2,860	835	440,820
Québec	2,462,690	1,012,245	423,515	68,415	156,740	13,950	42,910	10,690	4,191,160
Ontario	3,456,175	998,570	620,445	81,085	287,750	22,290	64,415	19,605	5,550,345
Manitoba	480,040	84,590	76,295	9,550	31,915	2,420	5,505	1,875	692,180
Saskatchewan	441,290	73,145	64,115	11,730	21,575	1,850	3,415	1,250	618,380
Alberta	734,685	200,305	158,115	19,785	67,275	4,125	11,570	3,995	1,199,855
Colombie-Britannique	1,024,750	331,105	208,030	31,150	85,095	7,115	16,240	4,810	1,708,300
Yukon	8,125	2,585	2,190	250	735	65	105	5	14,060
Territoires du Nord-Ouest	16,340	2,730	3,220	400	1,195	65	200	25	24,175
Canada	9,598,180	2,892,065	1,713,075	241,195	702,415	55,615	154,275	45,210	15,402,030
pourcentage									
Terre-Neuve	71.5	13.9	9.5	1.6	2.7	0.2	0.5	0.1	100.0
Île-du-Prince-Édouard	70.5	11.4	11.7	1.5	3.7	0.3	0.7	0.2	100.0
Nouvelle-Écosse	67.9	12.8	12.3	1.3	4.1	0.3	0.9	0.3	100.0
Nouveau-Brunswick	69.4	13.8	11.1	1.1	3.5	0.2	0.6	0.2	100.0
Québec	58.8	24.2	10.1	1.6	3.7	0.3	1.0	0.3	100.0
Ontario	62.3	18.0	11.2	1.5	5.2	0.4	1.2	0.3	100.0
Manitoba	69.4	12.2	11.0	1.4	4.6	0.3	0.8	0.3	100.0
Saskatchewan	71.4	11.8	10.4	1.9	3.5	0.3	0.5	0.2	100.0
Alberta	61.2	16.7	13.2	1.6	5.6	0.3	1.0	0.3	100.0
Colombie-Britannique	60.0	19.4	12.2	1.8	5.0	0.4	1.0	0.3	100.0
Yukon	57.8	18.4	15.6	1.8	5.2	0.5	0.7	—	100.0
Territoires du Nord-Ouest	67.6	11.3	13.3	1.6	4.9	0.3	0.8	0.1	100.0
Canada	62.3	18.8	11.1	1.6	4.6	0.4	1.0	0.3	100.0

D'après les résultats du recensement de 1976, 37,7 p.c. de la population possède un diplôme d'études secondaires ou un diplôme, certificat ou grade supérieur. Le tableau (ci-dessus) présente la répartition des personnes qui ne fréquentaient pas à temps plein un établissement d'enseignement; les chiffres sont donnés pour le Canada et les provinces, selon le plus haut grade, diplôme ou certificat mérité.

Le recensement de 1976 posait pour la première fois une question sur les certificats ou diplômes non universitaires, tels que ceux obtenus dans les écoles de sciences infirmières, les collèges communautaires et les CEGEP. Selon les résultats, une proportion importante de la population (11,1 p.c.) a reçu une telle formation scolaire. En fait, cette catégorie compte plus de personnes que toutes les autres catégories de formation postsecondaire réunies.

Le pourcentage de personnes qui ne poursuivaient pas des études à temps plein et qui possédaient un baccalauréat est passé de 2,4 p.c. en 1971 à 4,6 p.c. en

1976, ce qui représente une progression de 92 p.c. En revanche, le pourcentage des personnes qui ont mérité une maîtrise ou un doctorat a faiblement augmenté, ayant passé de 1,1 p.c. en 1971 à 1,3 p.c. en 1976.

En ce qui concerne la fréquentation scolaire, définie comme étant la fréquentation à temps plein ou partiel d'un établissement d'enseignement entre septembre 1975 et le 1er juin 1976, les résultats indiquent que 34,3 p.c. des personnes âgées de 15 à 24 ans suivaient des cours à temps plein et 4,4 p.c. des cours à temps partiel. En 1971, les chiffres correspondants se sont respectivement élevés à 46,9 p.c. et 5,2 p.c.

En 1976, 1,2 p.c. de la population âgée de 25 ans et plus fréquentait l'école à temps plein, contre 1,3 p.c. en 1971; le taux de fréquentation à temps partiel, qui était de 3,7 p.c. en 1971, a atteint 4,3 p.c. en 1976. D'après les chiffres de 1976, 16,1 p.c. des personnes âgées de 15 ans et plus avaient une formation universitaire contre 11,9 p.c. en 1971.

Lorsqu'on interprète les données de 1976 sur les études de niveau universitaire, il convient de se rappeler que la question demandait aux enquêtés de compter les cours de passage à l'université des collèges communautaires et des CEGEP (enseignement général). Les résultats du recensement de 1976 dégagent aussi que 20,7 p.c. des personnes âgées de 15 ans et plus ont déjà fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire, contre seulement 9,4 p.c. en 1971.

Six diplômés d'universités canadiennes ont reçu une bourse de la compagnie Imperial Oil qui leur permettra d'obtenir un doctorat. Chacun d'eux recevra une bourse de \$5000 par an durant trois ans. Deux des boursiers sont originaires du Québec: M. Robert Bédard, de Saint-Jean, qui étudiera au Massachusetts Institute of Technology, et M. Harold Ritchie, de Pointe-Claire, qui poursuivra ses études à l'Université McGill.

La chronique

Campagne d'information sur les handicapés

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mlle Monique Bégin, a annoncé le 17 mai la signature d'un contrat de \$300 000 avec le Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés. Cette somme servira à organiser une campagne nationale d'information dont l'objectif est de modifier l'attitude qu'ont les Canadiens à l'égard des handicapés.

Lors de cette campagne, qui se fera au moyen d'annonces imprimées et de messages (télévisés et radiodiffusés), le Conseil mettra l'accent sur ce que la personne handicapée *peut* faire et non sur ce qu'elle ne peut pas faire.

L'on prévoit que la campagne occasionnera des déboursés d'un million de dollars par an. Cette somme comprend à la fois le coût des services et des installations fournis par le Conseil et celui des services offerts gratuitement, du temps d'antenne et des annonces imprimées.

Mlle Bégin a souligné que pour son ministère et pour le Conseil ce programme d'information publique est prioritaire. En effet, pense-t-elle, bon nombre des difficultés auxquelles font face les handicapés viennent de l'attitude générale des autres personnes à leur égard.

Enfin, le ministre a rappelé que cette campagne revêt une signification toute particulière du fait que le Congrès mondial de l'Organisation internationale pour la réadaptation se tiendra à Winnipeg (Manitoba) en 1980. Notons aussi que 1981 sera l'Année internationale de l'handicapé.

Mlle Bégin a tenu à souligner qu'il s'agissait là d'un excellent exemple de coopération entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole.

Elle estime que le Conseil, en sa qualité d'organisme bénévole, saura utiliser au maximum les fonds versés, voire même en doubler la valeur réelle.

Du 23 au 27 août se tiendra à Ottawa une conférence sur le thème: *Façonner l'avenir: le Canada dans une société universelle*. L'un des objectifs de la Conférence est d'informer, de sensibiliser et d'intéresser les Canadiens aux défis que présentent les années 80 et au-delà. Parallèlement à la Conférence aura lieu un Festival de l'avenir.

Une association pleine de vitalité: le Club canadien-français de Victoria



Une soirée au Club canadien-français de Victoria en compagnie des Cornouillers.

Le Club canadien-français de Victoria est une association culturelle locale fondée il y a 36 ans. Ses objectifs sont *de promouvoir la survivance française et de pourvoir au bien moral, intellectuel et physique de ses membres*.

Les activités du Club sont aussi nombreuses que variées, répondant à l'ensemble des besoins et des intérêts de ses 250 membres (francophones et francophiles), ainsi qu'à tous ceux qu'intéresse la culture française. Tout d'abord, il offre un service d'accueil et d'information et il met à la disposition de toutes les personnes intéressées une bibliothèque d'environ 900 livres français, don du Conseil des Arts.

Il offre aussi des services culturels dans les écoles où le français est enseigné, à l'aide de diapositives sur l'art, les coutumes et les traditions canadiennes-françaises.

Organisation d'expositions, spectacles de chansonniers et d'artistes, programme hebdomadaire de télévision communautaire, théâtre pour enfants, sont quelques-unes des activités culturelles au programme du Club, qui a aussi mis sur pied des ateliers d'artisanat et des cours spécialisés. Il ne faut pas oublier les activités régulières: danses, soupers traditionnels de la St-Jean-Baptiste, réunions, rencontres, bazars, etc.

Le Club appuie deux organismes artistiques: la troupe folklorique *Les Cornouillers* et la chorale *Victoria Chante-Joie*.

La troupe *Les Cornouillers*, qui a vu le jour en 1976, est la seule troupe folklorique canadienne-française de Colombie-Britannique. Elle se spécialise d'ailleurs dans les danses canadiennes-françaises.

Sous l'impulsion de sa directrice-fondatrice, Mme Marie-France Bérubé, la troupe, qui comprend 17 danseurs, a déjà participé à de nombreuses manifestations: congrès de la Fédération des Franco-Colombiens à Vancouver, Francofête à Vancouver, Festival de musique de Victoria (signalons qu'à cette occasion elle obtint le premier prix dans la section "folklore"), spectacles à Kelowna, Nanaimo, Vancouver, Prince-George. Elle a déjà participé à des émissions de télévision.

La chorale *Victoria Chante-Joie* a été fondée il y a quelques mois seulement et ses quinze membres reçoivent actuellement une formation chorale en français sous la direction du directeur de la chorale, M. Gilbert Elophe.

Le Club collabore aussi régulièrement à la page régionale du *Soleil de Colombie*, seul hebdomadaire de langue française de la province, à qui il envoie les articles, comptes rendus, informations sur les francophones de Victoria et de ses environs.

En été, le Club emploie des étudiants qui participent à la réalisation de certains projets en français.

Dans les bureaux du Club, une secrétaire-réceptionniste et une animatrice régionale, Mme Nicole Cadorette, sont à la disposition de toutes les personnes intéressées à la culture française.

Les Sky Hawks donneront à nouveau des spectacles en 1978



L'adjudant Gerry Vida, 36 ans, de Winnipeg et Edmonton, est le chef des Sky Hawks, qui présenteront de nombreux spectacles.

Cet été, l'équipe de parachutistes des Forces canadiennes présentera 46 spectacles au Canada et aux États-Unis, y compris celui qu'elle donnera le 1er juillet, sur la colline parlementaire à Ottawa, à l'occasion de la fête du Canada.

Le programme des Sky Hawks comprend trois sauts (passes) faits d'une hauteur de 3000 m, avec des chutes libres allant jusqu'à 45 s à une vitesse de descente pouvant atteindre 320 km à l'heure. Chaque saut s'accompagne de manoeuvres comprenant la formation en étoile, des acrobaties et des atterrissages de précision.

L'équipe, créée en 1971, est dirigée par l'adjudant Gerry Vida. Elle se compose de 16 volontaires des forces aériennes et terrestres. L'année dernière l'équipe a effectué 3 000 sauts au cours de spectacles qui ont attiré près de deux millions de spectateurs en tout.

Le parachutisme permet de placer des soldats dans des endroits autrement inaccessibles. Ce fut le cas au mois de janvier dernier lorsque quatre membres du Canadian Airborne Center d'Edmonton ont été parachutés sur la rivière Thelon, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour garder les débris du satellite russe *Cosmos 954*.

Remise des grands prix des magazines canadiens

Deux journalistes du quotidien montréalais *Le Devoir* font partie des lauréats de la Fédération nationale des grands prix des magazines canadiens, organisation sans but lucratif dont l'objectif est d'encourager la qualité des magazines canadiens.

Il s'agit de M. Gilles Provost qui a obtenu le premier prix dans la catégorie "Science et technologie" pour un article sur les manipulations génétiques publié dans *Québec Science*, et de M. Michel Nadeau qui a obtenu le deuxième prix dans la catégorie "Économie" pour un

article publié dans *L'Actualité* sous le titre *TVA, un réseau qui profite*.

La Fédération nationale des grands prix des magazines canadiens a accordé 31 distinctions en tout, dans treize catégories couvrant non seulement les articles de diverses spécialités mais aussi la photographie, les pages couvertures, la mise en page et la qualité générale.

Les premiers prix sont en général accompagnés d'une somme de \$1 000 et les seconds prix d'une somme de \$500. La première cérémonie de remise des prix a eu lieu à Toronto le 11 mai.

Pollution par le bruit

La Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) a élaboré de nouvelles normes en vue de protéger du bruit excessif produit par le trafic routier et ferroviaire les occupants d'immeubles construits aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).

Les gouvernements provinciaux ont pu prendre connaissance de ces normes alors qu'elles étaient ébauchées et plusieurs organismes municipaux et provinciaux ont reçu la permission d'utiliser tout ou partie du document original.

En se basant sur les résultats de ces recherches, la SCHL a établi trois catégories d'exposition au bruit par lesquelles on peut déterminer l'acceptabilité de lieux destinés à l'habitation:

— lorsque le niveau de bruit dépasse 75 dB (décibels), on n'accordera pas le financement du logement aux termes de la LNH, car la brutale exposition au bruit exigerait de trop grandes dépenses en vue d'assurer l'isolation sonore et l'environnement à l'extérieur serait excessivement bruyant. (Un train de marchandises passant à 15 m provoque un bruit de 95 dB que la plupart des gens trouvent très inconfortable).

— lorsque le bruit atteint des niveaux situés entre 55 et 75 dB à l'intérieur des logements, il devient insupportable à moins qu'une protection sonore soit aménagée. Les espaces extérieurs doivent également être protégés. Dans les zones bruyantes, le financement LNH sera disponible si l'isolement est effectué;

— lorsque le niveau de bruit ne dépasse pas 55 dB (à titre d'exemple, un bureau bruyant enregistre 50 dB en moyenne), l'exposition au bruit peut être désagréable, mais le logement est conforme aux normes du Code national du bâtiment en matière de bruit et devrait en conséquence être admissible au financement LNH.

Avant l'établissement des nouvelles normes, la SCHL exigeait que les logements soient éloignés de 27 à 60 m des routes et chemins de fer. Ces distances pourraient être réduites en améliorant l'insonorisation des lieux ou en installant des écrans protecteurs.

Les nouveaux critères utilisés sont à la fois mesurés et flexibles. Ils définissent les niveaux de bruit acceptables à l'intérieur et à l'extérieur d'une résidence et suggèrent les méthodes propres à mesurer le bruit et à le combattre.

La chronique des arts

Québec, télé et Cie

Du 22 avril au 21 mai était présentée, à la Dunlop Art Gallery de Regina (Manitoba), une exposition itinérante d'œuvres d'Ernest Gendron intitulée *Québec, télé et Cie*. Présentée pour la première fois à Montréal en 1976, lors de la réouverture du Musée des beaux-arts, l'exposition a, depuis, fait le tour de nombreux centres et villes: Rouyn-Noranda, Saint-Hyacinthe, Vaudreuil, Toronto, Paris, Vancouver, Fredericton, Oshawa, Campbellton, Matane, Val d'or, Charlottetown, Sainte-Foy et Edmonton.

Ernest Gendron est né en 1912 à Saint-Marc-des-Carières (Québec). Après une éducation sommaire, il devient bûcheron. Quand éclate la Deuxième Guerre mondiale, il fait son service militaire. Démobilisé, il profite de l'entraînement reçu dans les commandos pour se faire boxeur.

Jusqu'en 1950, il sera tour à tour, lutteur, acrobate, comédien, chanteur et journaliste. Puis, à la suite d'une maladie, il découvre la peinture.



Olivier Guimond

Malgré des débuts difficiles (personne ne veut de ses tableaux), il ne se décourage pas. Vingt ans plus tard, le Conseil des Arts du Canada lui accorde une bourse. Sa première exposition a lieu en 1974 au Centre Saidye Bronfman, à Montréal. Il vend trois tableaux.

Cet homme aux mains rudes a une

technique délicate. Se servant d'allumettes et de cure-dents, il étale des couches d'émail commercial sur du masonite. Il travaille au millimètre, apportant un soin égal à chaque point du tableau, et fait vibrer les couleurs par couches superposées.

Ernest Gendron a fait ainsi un portrait du général de Gaulle qui a nécessité 600 couches de peinture, appliquées à pointe d'allumette ou de cure-dents, uniquement pour tracer le nez du général.

Cet artiste peint surtout des célébrités d'après des photographies. Il a fait le portrait du président Kennedy, de René Lévesque, d'Hitler.

Il s'intéresse aussi aux vedettes du spectacle: Olivier Guimond, Marilyn Monroe qu'il montre nue au bord d'une rivière la séparant d'un public en adoration, Lise Payette interviewant le premier ministre, M. P.E. Trudeau, Brigitte Bardot et Charlie Chaplin que l'artiste considère comme son chef-d'œuvre. Cette dernière peinture lui a demandé plus d'un an de travail.

Il peint aussi des animaux, des scènes urbaines et des scènes humoristiques.

Films canadiens de l'ONF présentés récemment à Paris



Trois films de la production française de l'Office national du film ont été présentés du 26 au 30 avril à Paris dans le cadre des "Rencontres internationales du cinéma direct" placées cette année sous le thème de *L'homme regarde l'homme*.

Ces films sont: *20 ans après...*, de

Jacques Bensimon, *C'était un Québécois en Bretagne, Madame*, de Pierre Perrault et *24 heures ou plus*, de Gilles Groulx.

Présenté à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, cet événement annuel regroupait des films documentaires de plusieurs pays.

Les trois films ont été présentés séparément selon des sous-thèmes auxquels ils avaient été rattachés. C'est ainsi que le film de Pierre Perrault fut présenté dans le cadre d'une journée consacrée aux "ethnoportraits des minorités", celui de Jacques Bensimon sous une rubrique intitulée "Autoportraits des minorités" et enfin celui de Gilles Groulx dans une grille de films traitant de "Xénophobie et oppression".

Ce festival non compétitif, qu'ont animé chaque jour des discussions, a aussi permis de voir d'autres œuvres canadiennes, dont *You are on Indian Land* (ONF), *Carcajou ou le péril blanc: passage des tentes aux maisons* d'Arthur Lamothé et *Some American Feminists* de Luce Guilbeault.

← C'était un Québécois en Bretagne, Madame.

Antonine Maillet, auteur canadienne originaire d'Acadie, a été admise à la Société royale du Canada à titre de membre de l'Académie des lettres et des sciences humaines.

M. Luc Amyot, Canadien originaire du Québec, a été promu premier danseur du Ballet national du Canada. M. Amyot, qui est âgé de 20 ans, devient le plus jeune danseur canadien à assumer une telle fonction.

La stratégie... (suite de la page 2)

"Le Canada reconnaît que le système international mettra du temps à s'acclimater à la nouvelle situation en matière d'énergie. Mais tous reconnaissent maintenant que l'énergie nucléaire devra jouer un rôle de plus en plus important, face à l'augmentation sans cesse croissante des besoins mondiaux, d'ici la fin du siècle. On admet également que tous les pays dépourvus d'autres ressources énergétiques doivent pouvoir bénéficier des avantages du nucléaire. De même, au lendemain d'une crise de l'énergie, il est normal que de nombreux pays veuillent atteindre un niveau élevé d'indépendance en la matière. Ils s'attendent en particulier à être protégés contre toute interruption arbitraire des livraisons de combustible nucléaire essentiel à leurs besoins. Tout nouveau système devra répondre à ces aspirations.

"Mais nous devons aussi envisager le fait que nous sommes au seuil d'une économie du plutonium. Nous devons donc nous assurer que les points vulnérables du cycle du combustible peuvent être protégés convenablement par des moyens techniques ou, qu'à défaut, nous puissions concevoir des arrangements institutionnels pour placer le combustible sous gestion internationale. Pour ma part, je suis convaincu que la mise en place d'un système international capable d'inspirer confiance aux fournisseurs nucléaires offre, en fin de compte, à tous les pays, la meilleure chance d'assurer leur sécurité nationale en matière d'énergie.

"Il y a des limites aux contributions unilatérales que peuvent faire les nations. Je crois que les efforts du Canada, jusqu'à présent, ont été constructifs et valables. Mais pour faire plus, il faut agir par le biais d'ententes multilatérales. Nous comptons participer pleinement à l'élabo-

ration des assurances et des restrictions qui devront inévitablement faire partie d'un meilleur système international de non-prolifération".

Le premier ministre a ensuite parlé de restreindre les armes conventionnelles, accueillant avec plaisir la récente décision des États-Unis et de l'Union soviétique de chercher une façon de diminuer, de part et d'autre, les ventes d'armes conventionnelles.

Maintien de la paix et sécurité

Au sujet des opérations de maintien de la paix, M. Trudeau a déclaré: "De récents événements ont montré encore une fois les incertitudes qui pèsent sur les opérations de maintien de la paix et combien leur succès est nécessaire. Nous devons viser à créer les conditions qui permettront à tous les membres de réagir rapidement, impartialement et efficacement aux menaces faites à la paix chaque fois que les Nations Unies leur demandent de le faire. Je m'exprime ainsi au nom d'un pays qui a fait du maintien de la paix un volet spécial de sa politique de défense et qui a participé à toutes les grandes opérations des casques bleus de l'ONU..."

Nouvelles brèves

Le premier ministre a annoncé le 11 mai qu'il n'y aurait pas d'élections cet été et peut-être, même, pas avant l'année prochaine.

Le neuvième volume de la série "Les Cahiers du patrimoine" du ministère québécois des Affaires culturelles vient de sortir sous le titre: *Les Maîtres-potiers du bourg Saint-Denis 1785-1888*; auteurs: Michel Gaumont et Paul-Louis Martin.

L'Office national de l'énergie a annoncé au début du mois de mai qu'il tiendrait une enquête publique sur les approvisionnements et les besoins en gaz naturel (présents et futurs) du Canada. L'enquête commencera le 11 octobre à Calgary.

Jeremy John Plows, un bébé de Burlington (Ontario) qui ne pesait que 840 g à sa naissance a célébré le 9 mai son premier anniversaire. Jeremy pèse maintenant presque 7 kg et fait ses premières dents. Il devrait rattraper tous ses retards de croissance vers l'âge de cinq ans.

La première conférence nationale organisée au Canada à l'intention des arbitres a eu lieu à Ottawa du 12 au 14 mai, sous les auspices de la direction générale de la Santé et du Sport amateur du ministère

de la Santé nationale et du Bien-être social. Plus de 125 délégués de toutes les disciplines sportives y ont participé.

Le ministre d'État au Multiculturalisme a assisté à l'inauguration d'un ensemble domiciliaire de la région de Frioul (Italie) qui a été parrainé par le Congrès national des Italo-Canadiens. La région de Frioul avait été dévastée en 1976 par un tremblement de terre.

Un premier contrat de fret a été signé pour le navire *Arctic*, premier vacquier canadien à naviguer en dehors des limites de l'Arctique. Ce navire de charge de 28 000 tonnes transportera, sur Anvers et Rotterdam, environ 81 000 tonnes de concentrés de zinc-plomb en provenance des mines de Strathcona Sound (situées à 112 km de Resolute). L'entente a été conclue entre la société Nanisivik Mines Ltd. de Calgary et la Canartic Shipping Company, entreprise formée par l'industrie et le gouvernement (comprenant la Federal Commerce, les Canada Steamship Lines, l'Upper Lakes Shipping ainsi que le gouvernement fédéral).

Le ministre de l'Agriculture a annoncé au mois de mai que le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures renouvellerait son aide à l'Université de Guelph (Ontario) pour ses travaux de recherche sur la possibilité de produire des arachides dans le Sud de l'Ontario. La subvention de \$ 77 658 représente 50 p.c. du coût total des travaux pour cette année. Le Fonds a subventionné ce programme au cours des quatre dernières années, et les recherches effectuées montrent jusqu'à présent que la production d'arachides est rentable à condition que les rendements soient supérieurs à deux tonnes l'hectare.

Selon une étude commandée par la Direction du multiculturalisme, et intitulée *Attitudes à l'égard du multiculturalisme et des groupes ethniques au Canada*, l'on note au Canada une orientation générale positive à l'égard des groupes ethno-culturels issus de traditions culturelles qui ne sont ni françaises ni britanniques. Ainsi, plus de 64,4 p.c. des répondants ont dit qu'il serait bon que tous les groupes ethniques du Canada conservent leur culture; seulement, 18,7 p.c. n'étaient pas d'accord et 16,9 p.c. ont donné une réponse neutre. Peu connaissaient la politique de multiculturalisme du gouvernement mais, dans l'ensemble, les personnes interrogées étaient favorables à la promotion du pluralisme culturel de celui-ci.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.